



## "Financement" des TPE par les banques : Où est le scandale ?

**En prêtant en moyenne un smic hors charges patronales par entreprise, on voit vite la limite de l'accès des entreprises les plus petites (TPE) au financement sensé permettre la pérennisation de l'activité, l'investissement nécessaire à son développement et, son corolaire, la création d'emploi.**

380 milliards d'euros, le chiffre est lâché : voilà donc ce qu'ont à se partager les près de 2,5 millions d'entreprises pour les 6 derniers mois... Et la majorité d'entre elles n'y a pas accès !

Outre ce problème de l'injection des fonds dans les entreprises qui en auraient le plus besoin, la vraie question qui se pose à la majorité des patrons dans leur relation aux banques sont en fait d'un autre ordre : clients ils sont, clients ils resteront !

Comment les banques agissent-elles pour se **garantir** un revenu avec des clients qu'elles considèrent "à risque" ? "Facilités" de caisse au prix fort (3 fois le taux du crédit, alors qu'il s'agit de financer des factures dont on attend le règlement), frais bancaires abusifs (jusqu'à 5% du chiffre d'affaires)... C'est le pouvoir d'achat même des entreprises qui est ponctionné alors que, par ailleurs, elles sont régulièrement confrontées au **refus de vente sur les produits qu'elles demandent et se voient, par contre, proposer toujours plus de services supplémentaires.**

Les Créateurs d'emplois et de richesse de France demandent donc une véritable remise à plat des frais bancaires que les TPE ne sont pas en capacité de négocier et, par ailleurs, la suppression de la TVA interentreprises qui augmente artificiellement le besoin de financement des entreprises, au détriment de l'activité et de l'investissement.

Enfin, le Cerf a fait d'autres propositions pour baisser la pression financière sur les TPE et leur pouvoir d'achat, c'est par là que leur situation se trouvant améliorée, les marges de manœuvre, même en matière de crédit, seront trouvées.

Vous êtes pour la baisse des frais bancaires ? Faxez ce message, avec vos coordonnées au :  
**01 40 99 93 23** ou adressez un mail à : **fraisbancaires@lescreateurs.org**

**Parce que nous sommes des millions, nous serons entendus !**

Pour se désinscrire : [desinscription-cp@pmetpe.com](mailto:desinscription-cp@pmetpe.com) ou par fax au : 01 40 99 93 23